



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, le directeur général de ladite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner, mardi le 6 septembre 2022 à 19 h 30 à l'endroit ordinaire des séances du conseil au 5655, route 112 Ascot Corner. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande numéro 2022-08-0001, produite le 2022-08-16, ayant pour effet :

D'autoriser le lotissement d'un lot de forme irrégulière qui aurait un frontage de 7,12 mètres allant à l'encontre des normes du Règlement de lotissement 329 et 641.

Identification du site concerné : 4681, rue Robert, lot numéro 1 387 913
Cadastre du Québec
Municipalité d'Ascot Corner
Circonscription foncière de Sherbrooke

Lors de cette séance toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ àAscot Corner.....ce22^e.....jour.....d'août.....
de l'an deux mille vingt-deux.


Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 22^e jour d'août 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour d'août 2022.


Directeur général et greffier-trésorier